



Les Ponts de Cé, le 19 mars 2015

**1/4 DE FINALES - LE 18 AVRIL 2015
COUPES ET CHALLENGES DE L'ANJOU
CADETS - CADETTES U17**

CHALLENGE DE L'ANJOU CADETTES U17

Faveraye-Mâchelles	contre	Chemillé 2	18h30 (salle de Faveraye)
Doué la Fontaine	contre	Longué	18h30 (salle Chatenay)
Seiches sur le Loir	contre	St Macaire en Mauges	18h30 (salle de Seiches)
St Christophe du Bois	contre	Botz la Chapelle	18h30 (salle de St Christophe)

COUPE DE L'ANJOU CADETTES U17

Fuilettais Rémygeois	contre	Beaupreau Fief	18h30 (salle du Fuilet)
Chemillé 1	contre	Angers ACBB	18h30 (Salle Bellevue)
Cholet Basket 2	contre	Bégrolles	18h30 (salle de la Meilleraie)
Rosiers sur Loire	contre	St Laurent de la Plaine	18h30 (salle des Rosiers)

CHALLENGE DE L'ANJOU CADETS U17

Bouchemaine	contre	Sèvre ou Louroux B.	18h30 (salle du Petit Vivier)
Cholet Basket 4	contre	Evre BC	16h30 (salle de la Meilleraie)
Segré	contre	Chapelle Rousselin 2	18h30 (salle Madiot)
St Sylvain d'Anjou	contre	Séguinière 2	16h30 (salle des Lices)

COUPE DE L'ANJOU CADETS U17

Séguinière 1	contre	Grez Neuville	18h30 (salle de l'Arceau)
Murs-Grigné	contre	Roussay Villedieu	16h30 (salle Myriam Charrier)
Longué 1	contre	Ste Gemmes sur Loire	18h30 (salle E. Joulain))
St André de la Marche	contre	Baugé	18h30 (salle de St André)

Les arbitres sont désignés par la CDO, les frais sont à la charge du Comité de Basketball du Maine et Loire.

Les horaires sont fixés par la commission sportive.

Dérogation d'horaire sur accord des deux clubs sur FBI avant le 27 mars 2015

En cas de forfait, une pénalité financière sera appliquée et les frais d'arbitres seront à la charge du club absent.